



HAL
open science

Cartographie de la flore exotique envahissante

Oona Le Rallic-Maho

► **To cite this version:**

Oona Le Rallic-Maho. Cartographie de la flore exotique envahissante. [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, France. 2020, pp.24. <hal-03062664>

HAL Id: hal-03062664

<https://hal.science/hal-03062664v1>

Submitted on 14 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Cartographie de la flore exotique envahissante

Parc départemental de
la Bergère (93)

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Coopération Européenne



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Cartographie de la flore exotique envahissante

Parc départemental de la Bergère (93)

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national, du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain, rédaction et mise en page, cartographie,
gestion des données, analyse : Oona Le Rallic-Maho
Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex

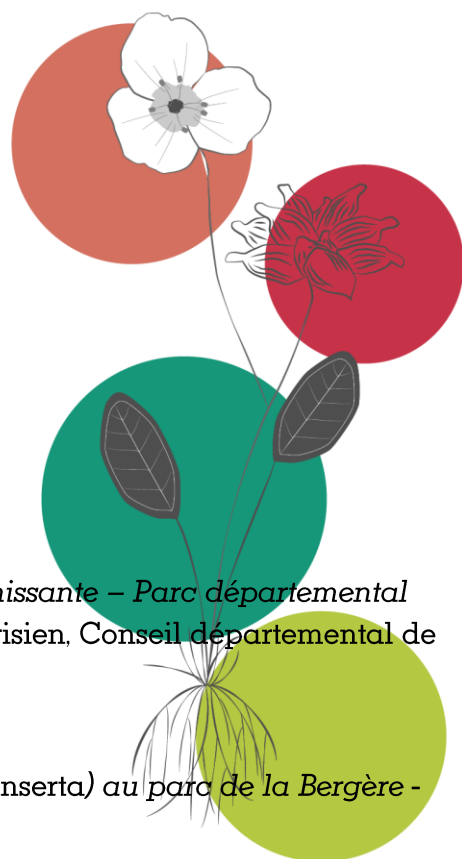


Référence à utiliser

Le Rallic-Maho O., 2020 – *Cartographie de la flore exotique envahissante – Parc départemental de la Bergère (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 24p.

Crédit photo

Photo de couverture : *Population de Vigne vierge (Parthenocissus inserta) au parc de la Bergère* - © O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN – juillet 2020.



Sommaire

Introduction	5
Méthodes	6
1.1 Données historiques	6
1.2 Collecte des données <i>in situ</i>	6
1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes .	7
Résultats et discussion	7
2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc	7
2.1.1 Liste des espèces invasives présentes	7
2.1.2 Cartographie des espèces invasives	8
2.2 Préconisations de gestion	16
2.3 Perspectives et comparaison avec les autres parcs départementaux	18
Conclusion	19
3.1 Résumé des préconisations	19
3.2 Recommandations générales	19
Bibliographie	21
Annexes	22

Résumé

Les contextes urbains, souvent soumis à de nombreuses perturbations d'origine anthropique, sont des milieux privilégiés pour le développement des espèces exotiques envahissantes. La gestion de ces espèces est une préoccupation importante des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis. Pour chacun d'entre eux, un état des lieux de la flore exotique envahissante a été réalisé en 2020.

Dans le parc départemental de la Bergère, 13 espèces exotiques envahissantes ont été recensées d'après les données de l'observatoire régional de la flore et une prospection *in situ*. Parmi elles, 5 sont considérées avérées implantées, et 7 potentielles implantées, et une espèce, le Sumac hérissé (*Rhus typhina*) est inscrit sur la liste d'alerte.

Des mesures ciblées sur les fronts de colonisation de l'Ailanthé (*Ailanthus altissima*) et de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) sont préconisées afin d'éviter leur expansion, ainsi que localement sur la Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*). Une veille particulière mériterait d'être menée pour le Sumac hérissé (*Rhus typhina*) et le Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*).

Les autres espèces ne se montrent pas préoccupantes, bien que la mise en place d'une veille serait utile pour les *Erigeron* spp, le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*), actuellement concentrés dans les milieux artificialisés, pour permettre de détecter leur éventuelle expansion.

Mots Clés

Espèces exotiques envahissantes, espèces invasives, parcs départementaux, parc départemental de la Bergère, Seine-Saint-Denis.

Introduction

En raison de leur contexte urbain et de milieux particulièrement artificialisés, les parcs départementaux de Seine-Saint-Denis voient se développer certaines espèces exotiques envahissantes, qui y trouvent les conditions favorables pour s'y établir.

Dans certains cas, elles peuvent se développer jusqu'à former des peuplements monospécifiques, et elles peuvent alors avoir des impacts sur d'autres espèces ou sur les milieux. De ce fait, il peut s'avérer nécessaire de surveiller et de contrôler leur dynamique. Certaines d'entre elles sont déjà connues par les techniciens des parcs pour les problèmes qu'elles occasionnent, à l'image du Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis* L.), toxique pour le bétail, qui fait déjà l'objet de suivis dans plusieurs parcs départementaux (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019). Cependant, la maîtrise est souvent difficile, et l'éradication des populations déjà bien implantées souvent impossible. Il s'avère donc utile d'anticiper au mieux l'apparition de populations pouvant se révéler problématiques.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis a ainsi missionné le CBNBP afin de réaliser un diagnostic des plantes exotiques envahissantes présentes dans les parcs départementaux. L'objectif de ce diagnostic est de dresser un état des lieux des stations d'espèces invasives dans les parcs et permettre ainsi aux gestionnaires d'avoir une vision globale de la répartition de ces espèces et leur niveau de présence. Cette étude servira de base pour réaliser un suivi de l'évolution de ces espèces et identifier les priorités d'intervention.

Selon leur invasibilité et leur répartition régionale, les espèces exotiques à caractère envahissant et ayant des impacts sur l'environnement (annexe 1) peuvent être classées en quatre catégories, qui vont correspondre à des stratégies de lutte et des priorités différentes (Wegnez, 2018).

- Les **espèces exotiques envahissantes avérées émergentes** : taxons dont l'invasion biologique est à ses débuts. L'éradication de ces espèces, encore peu répandues, doit être tentée. Ce sont les espèces sur lesquelles doivent être investi un effort de lutte important et dont la gestion est prioritaire.
- Les **espèces exotiques envahissantes avérées implantées** : taxons déjà très répandus et dont l'éradication n'est plus envisageable. Il faut chercher à « vivre avec » et mettre en place une lutte ciblée sur les espaces présentant des enjeux écologiques. L'objectif est cette fois de réguler ces espèces afin de limiter leurs impacts.
- Les **espèces exotiques envahissantes potentielles implantées** : taxons répandus sur le territoire et susceptibles de devenir problématiques à l'avenir. Ces espèces se retrouvent plutôt en milieux artificialisés mais ne sont actuellement pas problématiques en milieux plus naturels. Pour ces espèces, il s'agit d'effectuer une veille afin d'identifier dès que possible un éventuel changement de comportement.
- Les **espèces exotiques envahissantes sur liste d'alerte** : taxons ponctuelles voire absentes en Ile-de-France mais qui sont susceptibles de se montrer fortement invasives sur le territoire. Une

veille et une lutte préventive doivent être mises en place afin d'anticiper d'éventuels problèmes. Cette liste est particulièrement importante.

L'impact des espèces peut être approximé à la densité des populations des espèces, et va également contribuer à la priorisation des actions de lutte de façon plus locale.



Le parc départemental de la Bergère, d'une superficie d'environ 15 ha, est situé sur la commune de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Le canal de l'Ourcq et la voie ferrée bordant le parc sont de potentiels corridors de dispersion pour les espèces invasives. Actuellement, aucun suivi sur la flore exotique envahissante n'est réalisé par le CBNBP.

Méthodes

1.1 Données historiques

De nombreuses données sur les espèces exotiques envahissantes, synthétisées par l'observatoire de la flore sur le territoire francilien, ont servi de base à l'élaboration de ce diagnostic. Ces données historiques regroupent des informations bibliographiques et les données collectées lors d'inventaires de terrain par le CBNBP et son réseau de correspondants.

1.2 Collecte des données *in situ*

Une prospection a été réalisée dans le parc le 28 juillet 2020, afin de réactualiser la répartition des espèces exotiques envahissantes identifiées dans la base de données, et de détecter certaines d'entre elles encore non signalées. Leur densité a été quantifiée à cette occasion, soit en dénombrant les individus (par ordre de grandeur), soit en mesurant le recouvrement selon les coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet (annexe 2).

1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes

Une cartographie de la répartition dans le parc départemental a été réalisée pour chacune des espèces présentes, et met en avant les stations observées en 2020, mais aussi les stations historiques d'espèces n'ayant pas pu être actualisées en 2020 en raison de non observation de l'espèce.

Pour chaque station identifiée en 2020, la densité de l'espèce a été classées en trois catégories, adaptés de suivis de *Galega officinalis* L. réalisés dans certains parcs départementaux de Seine-Saint-Denis (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019) :

- **Station ponctuelle** : l'espèce est présente de façon ponctuelle et isolée sur une surface de 10 m², ou moins, ou bien représentée par 10 individus, ou moins. Une colonisation du milieu peut s'amorcer.
- **Station étendue éparse** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m² et recouvre moins de 25% de la surface de la station. L'espèce est installée et en phase de colonisation.
- **Station étendue dense** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m² et recouvre plus de 25% de la surface de la station, ou est représentée par plus de 10 individus. L'espèce est installée et poursuit son extension.

Les données historiques ne contenant pas d'information sur la densité, elles sont cartographiées dans une quatrième catégorie à part (**observations antérieures à 2020**) et donnent uniquement une information sur la présence historique de l'espèce, qui peut être toujours d'actualité, ou bien disparue mais potentiellement favorable à l'espèce. Une surveillance de ces secteurs doit être effectuée.

Résultats et discussion

2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc

2.1.1 Liste des espèces invasives présentes

Treize espèces ont été recensées dans le parc de la Bergère (tableau 1 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Leur catégorie ainsi que le nombre de stations inventoriées ont été indiqués. Pour 12 d'entre elles, la dernière observation date de 2020.

Cinq de ces espèces sont considérées avérées implantées, sept comme potentielles implantées et une comme potentielle, inscrite sur liste d'alerte (le Sumac hérissé, *Rhus typhina*).

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) n'a pas été observé en 2020.

Tableau 1. Liste des espèces exotiques envahissantes présentes dans le parc départemental de la Bergère (93).

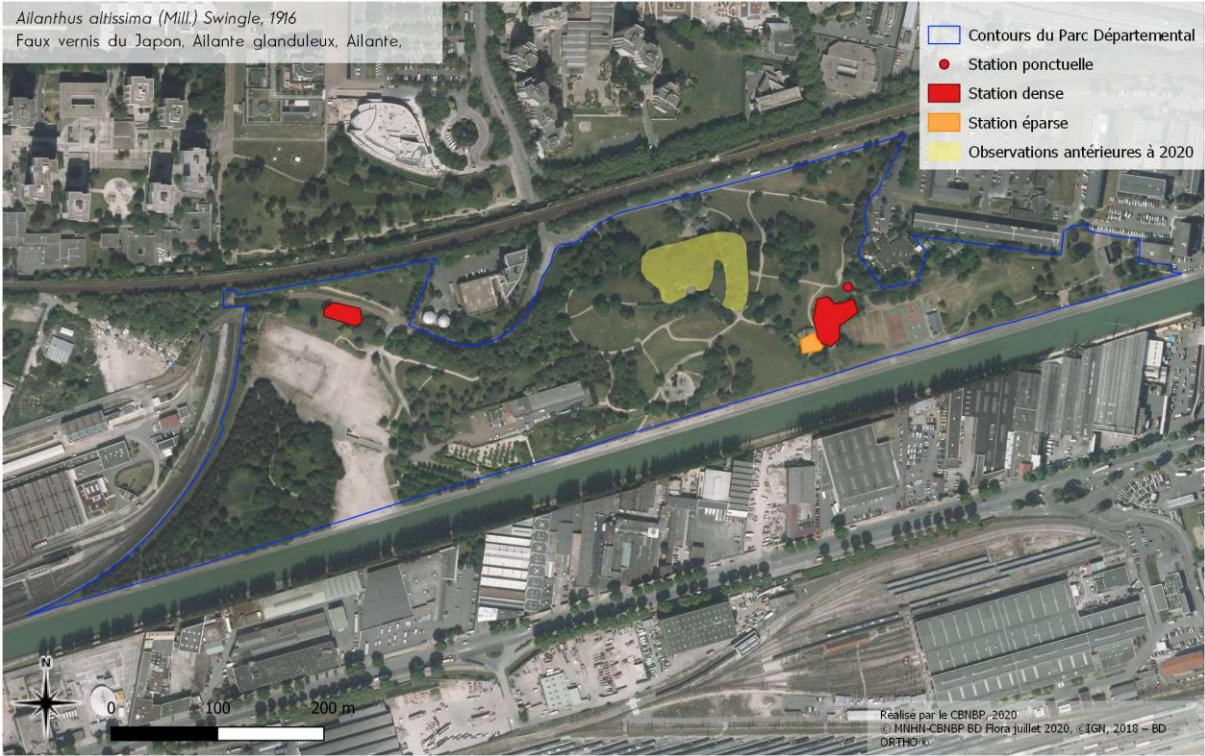
Nom scientifique	Nom commun	Cot. EEE R	Nombre de stations	Obs. 2020
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailanthé	Avérées implantées	4	X

Nom scientifique	Nom commun	Cot. EEE R	Nombre de stations	Obs. 2020
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	Potentielles implantées	11	X
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Potentielles implantées	3	X
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Potentielles implantées	4	X
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	Potentielles implantées	10	X
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Faux-ébénier, Cytise, Aubour	Avérées implantées	1	X
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Avérées implantées	1	X
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	Potentielles implantées	1	X
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Potentielles implantées	3	X
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Avérées implantées	1	
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé, Sumac Amarante	Liste d'observation	2	X
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Avérées implantées	7	X
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	Potentielles implantées	5	X

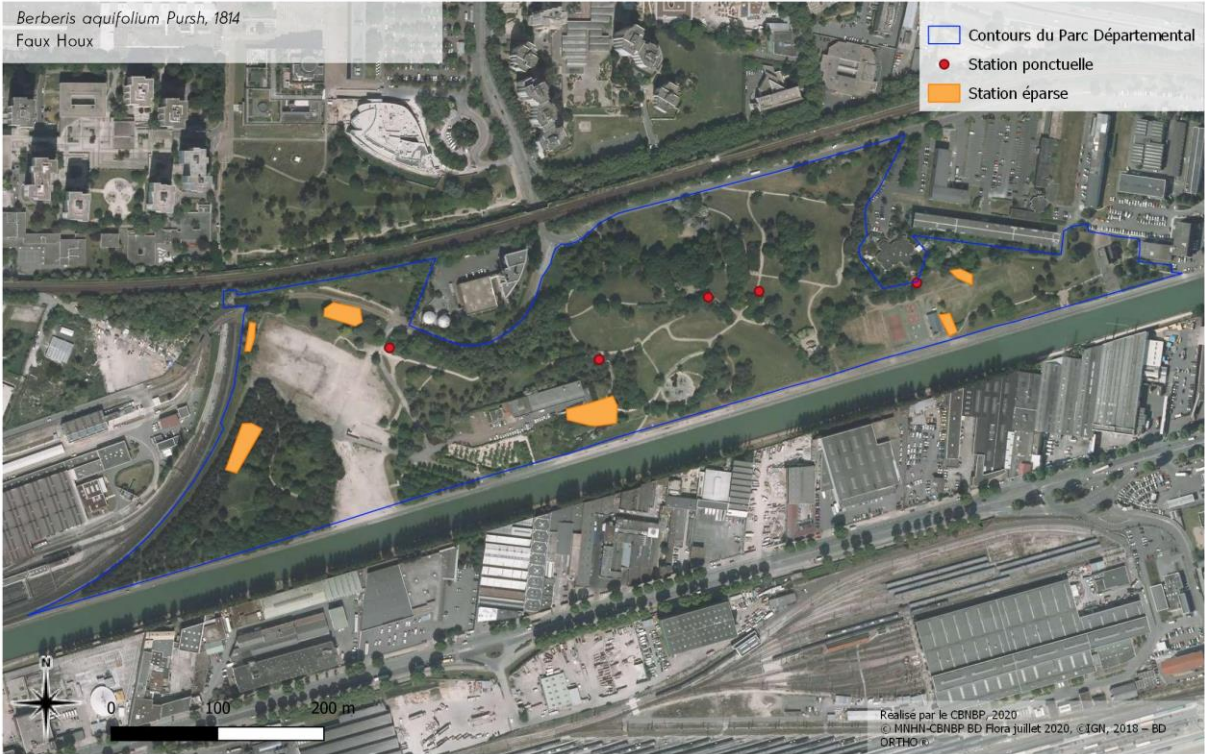
2.1.2 Cartographie des espèces invasives

Ci-dessous sont présentées la localisation des espèces dans le parc, qui sont représentées selon leur densité. Les observations antérieures à 2020 sont colorées en jaune.

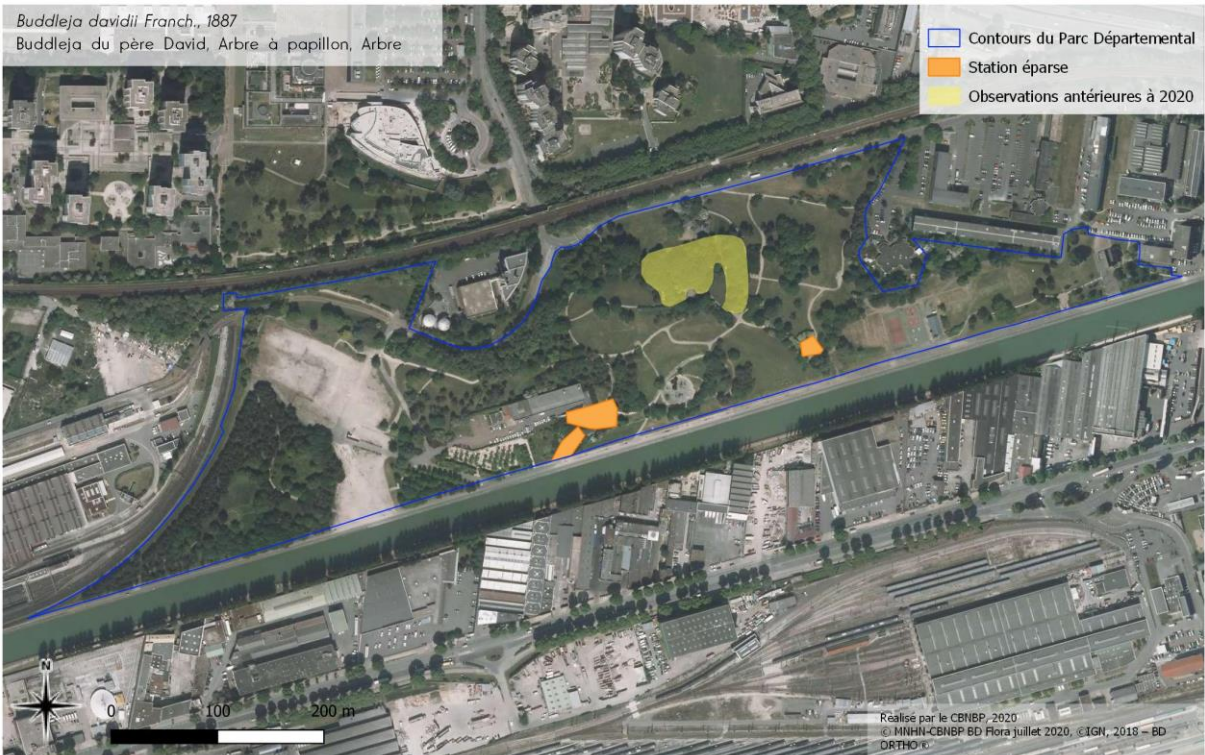
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916
Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante,



Berberis aquifolium Pursh, 1814
Faux Houx



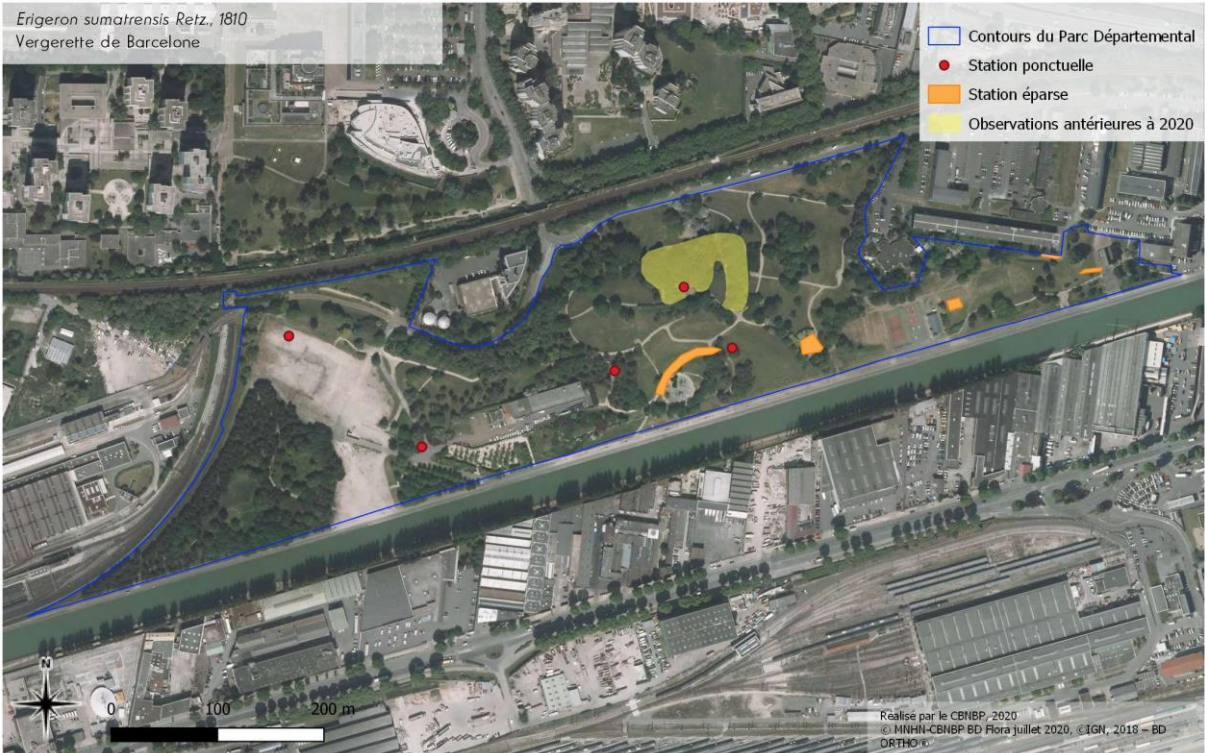
Buddleja davidii Franch., 1887
Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre



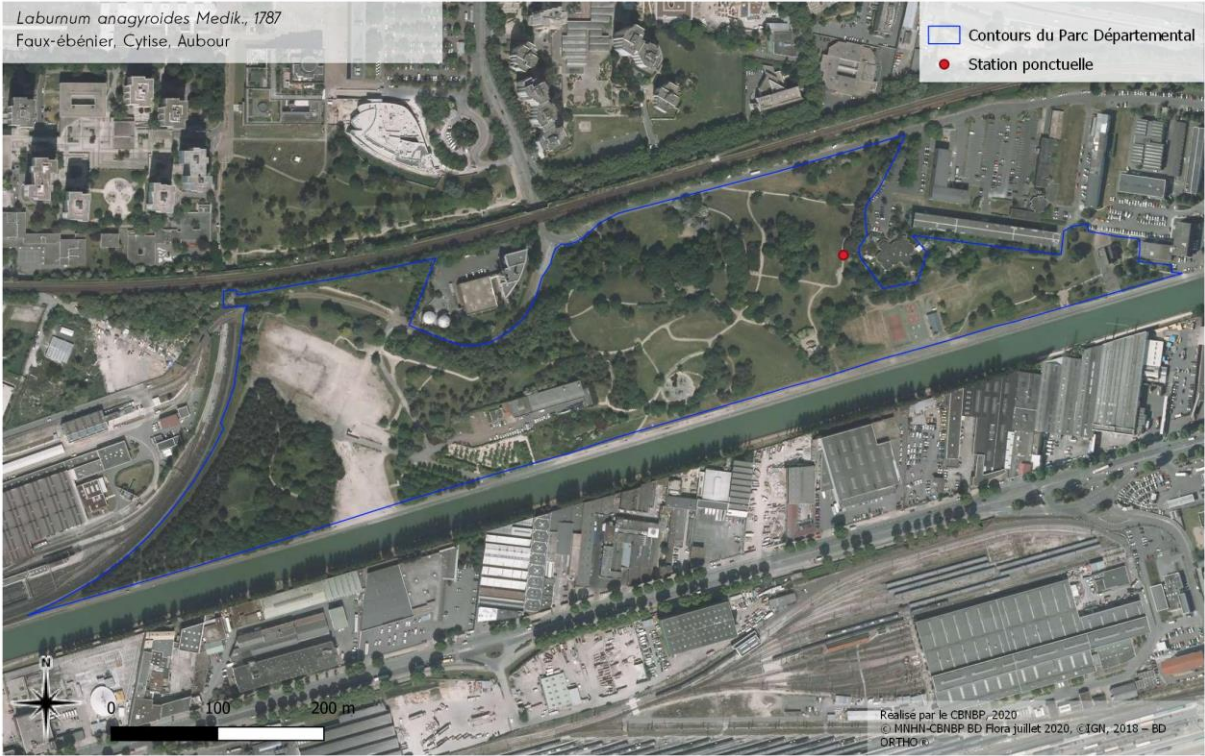
Erigeron canadensis L., 1753
Conyze du Canada



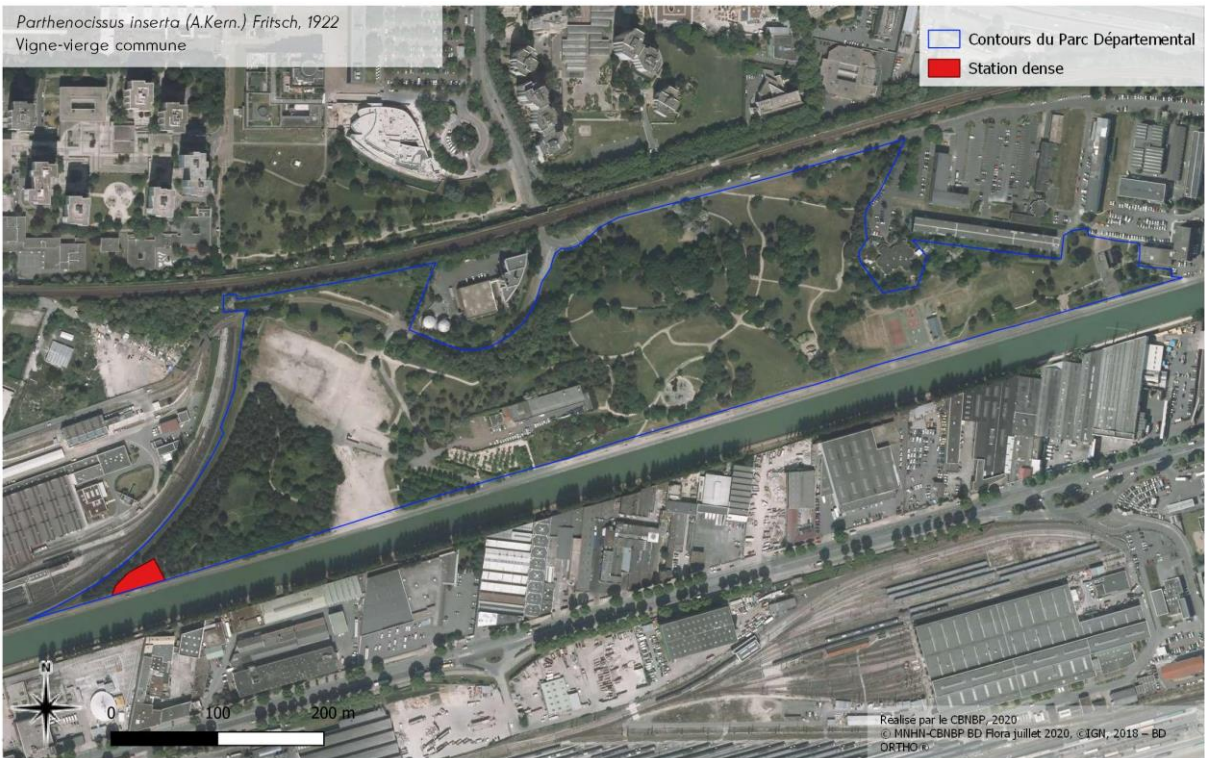
Erigeron sumatrensis Retz., 1810
Vergerette de Barcelone



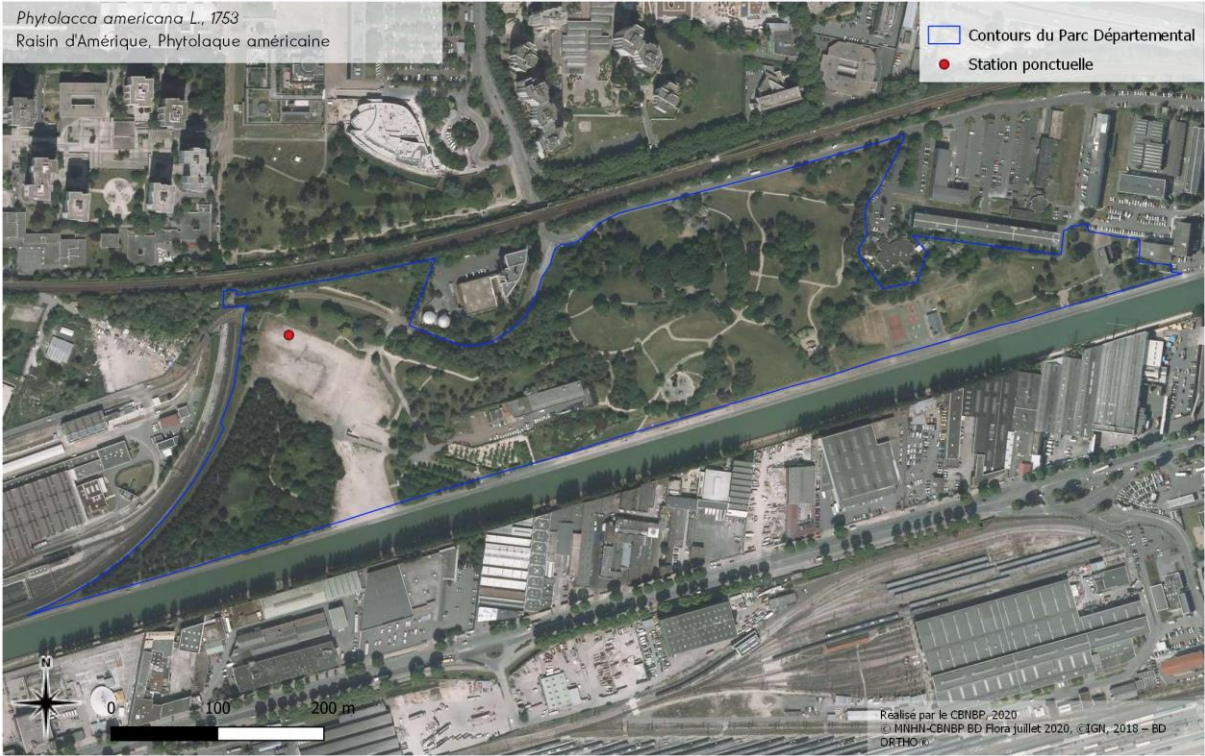
Laburnum anagyroides Medik., 1787
Faux-ébénier. Cytise, Aubour



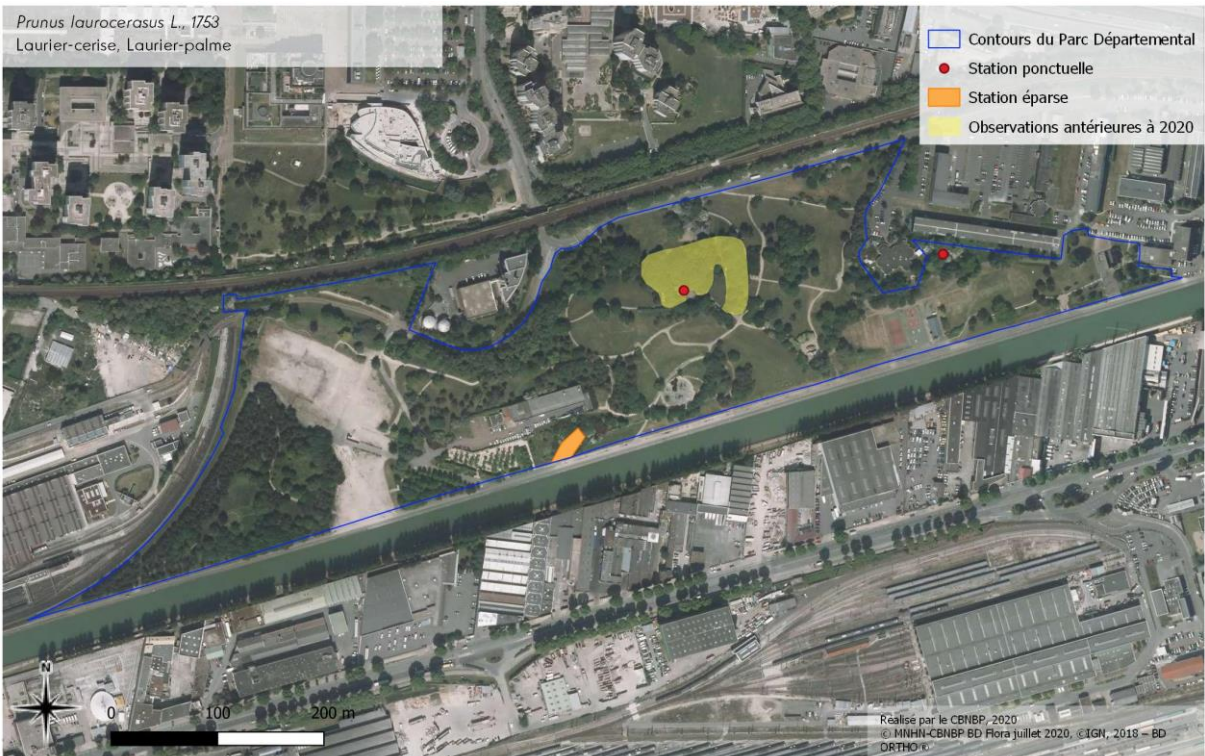
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922
Vigne-vierge commune



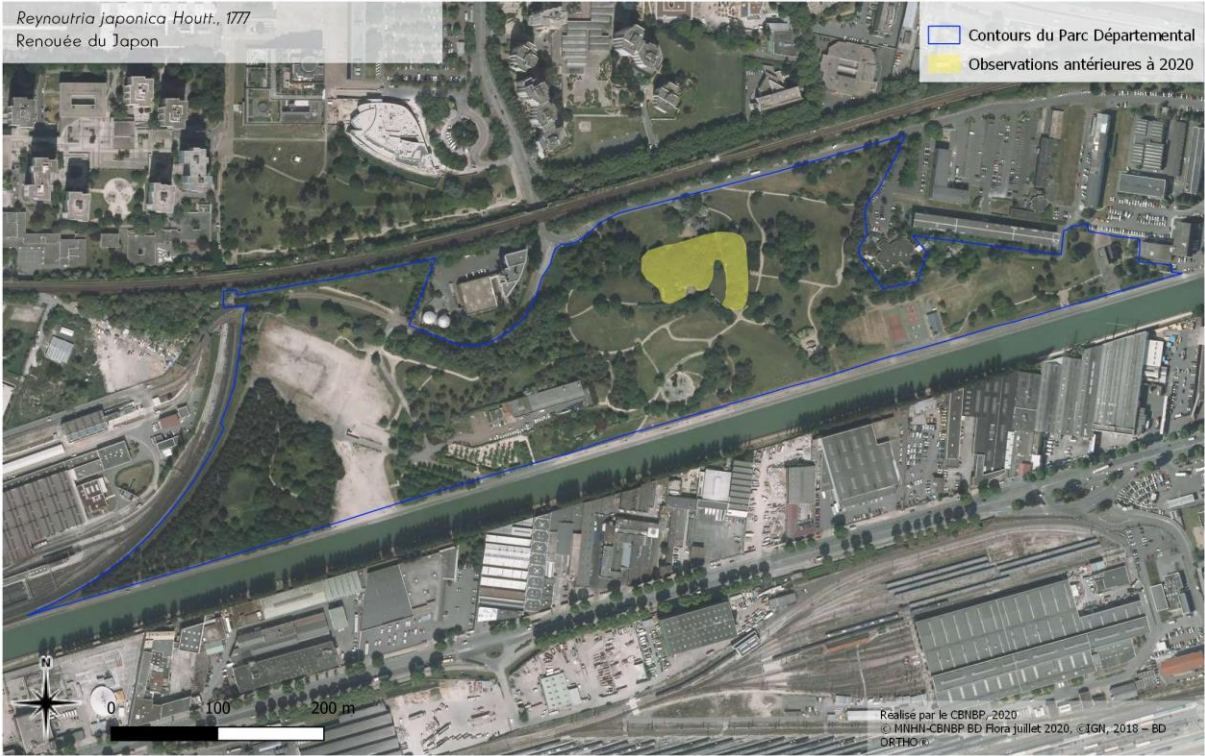
Phytolacca americana L., 1753
Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine



Prunus laurocerasus L., 1753
Laurier-cerise, Laurier-palme



Reynoutria japonica Houtt., 1777
Renouée du Japon



Rhus typhina L., 1756
Sumac hérissé, Sumac Amarante

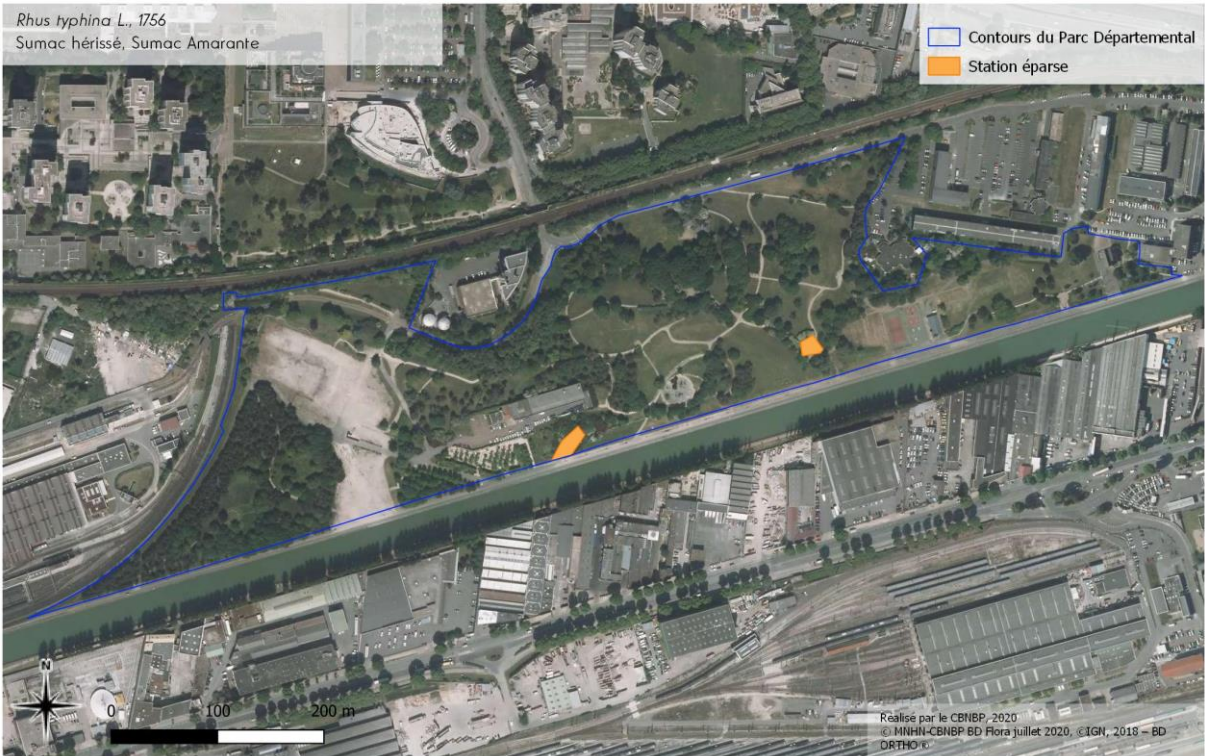




Figure 1. Cartographies des espèces exotiques envahissantes selon leur densité dans le parc départemental de la Bergère. Le nom scientifique de l'espèce concernée est précisé en haut à gauche. Les observations antérieures correspondent aux stations ayant été historiquement localisées mais qui n'ont pas été réactualisées en 2020.

2.2 Préconisations de gestion



Le Sumac hérissé (*Rhus typhina*) (figure 2) est la seule espèce inscrite sur liste d'alerte. Elle est présente de façon éparse à deux endroits du parc (figure 1). Une veille accrue doit être faite sur ces stations. La station située près de la structure rocheuse en bordure du canal, dont un recrutement manifeste se met en place, peut faire l'objet d'interventions dans l'optique d'une lutte préventive.

Figure 2. Station de Sumac hérissé dans le parc de la Bergère, à proximité du canal (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).

Des mesures ciblées sur les secteurs à enjeux doivent être mises en place pour les espèces avérées implantées. Parmi elles, l'Ailante (*Ailanthus altissima*) et le Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*) présentent plusieurs fronts de colonisation (figure 4) qui doivent faire l'objet d'interventions régulières si l'on souhaite éviter leur expansion, en particulier dans les zones herbacées. En revanche, il est inutile d'intervenir sur les individus adultes ou isolés, ces espèces étant bien implantées.



Figure 3. A gauche : front de colonisation de l'Ailante (*Ailanthus altissima*). A droite : front de colonisation du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) à proximité de la voie ferrée (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).

Le Cytise faux-ébenier (*Laburnum anagyroides*) n'est apparemment représenté que par un individu isolé (figure 1), sans doute planté. Il ne présente aucun impact environnemental.

La Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*) est présente de façon très localisée (figure 1), mais sa dynamique d'invasion est élevée (figure 4). Son étendue mériterait d'être contenue afin qu'elle n'impacte pas dans la zone boisée à l'ouest du parc,



Figure 4. A gauche : colonisation du sous-bois par la Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*) à l'extrémité sud-ouest du parc de la Bergère. A droite : front de colonisation du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) à proximité de la voie ferrée (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).

Une veille afin de permettre la détection d'un changement de comportement doit être effectuée pour les espèces potentielles implantées, détaillées ci-dessous.

Le Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*) présente une forte dynamique d'expansion dans le parc. Il est présent globalement dans tout le parc, mais ne forme pas de peuplements denses (figure 1 et figure 5). Son impact semble modéré, mais une surveillance accrue de cette espèce est préconisée.



Figure 5. A gauche : massif de Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*). Au centre : Feuilles et fruits du Mahonia faux-houx (*B. aquifolium*). A droite : jeunes pousses de Mahonia faux-houx (*B. aquifolium*) en bordure de la voie ferrée dans le parc de la Bergère (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).

L'Arbre à papillons (*Buddleja davidii*) et le Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) sont présents de façon éparse ou ponctuelle dans le parc mais n'ont actuellement pas d'impact environnemental visible.

Les conyzes (*Erigeron canadensis* et *E. sumatrensis*) se montrent assez présents dans le parc, de façon éparse (figure 1). Cependant, ils sont souvent associés à des milieux artificialisés (bords de chemins, abords du canal, ...). Une veille est préconisée pour ces deux espèces. Une lutte ciblée pourrait être

envisagée si elles étaient amenées à se développer dans des milieux plus naturels, notamment dans les prairies de fauche mésophiles (habitat d'intérêt communautaire inscrit à la directive européenne Habitat, Faune, Flore), qui présentent un intérêt patrimonial pour le parc (Détrée, 2017).

De même, le Sénéçon du cap (*Senecio inaequidens*) est présent dans les milieux artificialisés, particulièrement à proximité du canal (figure 1). Elle ne provoque pas d'impact justifiant la mise en place de mesures de lutte. Une veille est préconisée également pour cette espèce,



Figure 6. A gauche : station de Conyze du Sumatra (*Erigeron sumatrensis*) et du Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*) au parc de la Bergère. A droite : vue générale sur un pied de Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*), au parc de la Bergère (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).



Enfin, trois individus de Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) ont été retrouvés dans la partie nord-ouest du parc (figure 1 et figure 7). Déjà mentionnés en 2018, ils ne sont actuellement pas problématiques, mais sont à surveiller. Par précaution, leur éradication étant actuellement facile, ils pourraient être arrachés.

Figure 7. Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) au parc de la Bergère (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN - 2020).

2.3 Perspectives et comparaison avec les autres parcs départementaux

Cet état des lieux donne une vision globale de la répartition des plantes exotiques envahissantes dans le parc. Néanmoins, il est possible que certaines stations récentes ne soient pas mentionnées dans les données historiques et aient pu ne pas être détectées lors de la prospection.

A titre comparatif, 37 espèces exotiques à caractère envahissant dont trois espèces en liste d'alerte et une seule espèce considérée comme invasive avérée émergente ont été recensées sur l'ensemble des huit parcs départementaux ayant fait l'objet d'un état de lieux cette année. En moyenne, 13 espèces exotiques envahissantes sont recensées par parc, partagées en sept espèces avérées implantées, six espèces potentielles implantées, une espèce en liste d'observation. Un seul parc est concerné par une espèce avérée émergente.

Conclusion

3.1 Résumé des préconisations

Étant donné les faibles enjeux écologiques du parc de la Bergère et l'absence d'impact manifeste des espèces exotiques envahissantes présentes, les préconisations portent principalement sur de la surveillance des stations et l'apparition de nouveaux foyers.

Une surveillance fine du Sumac hérissé (*Rhus typhina*), peu présent dans la région mais à risque fort d'invasion, doit être réalisée.

Les fronts de colonisation du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et de l'Ailante (*Ailanthus altissima*) méritent de faire l'objet d'interventions régulières afin empêcher l'expansion de ces espèces et maintenir les milieux ouverts, ainsi que la Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*) plus localement.

Enfin, le Conyze du Sumatra (*Erigeron sumatrensis*), le Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*) et le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) sont présents essentiellement le long des chemins et en bordure du canal de l'Ourcq. Il est recommandé de veiller à ce qu'ils ne se développent pas excessivement dans les prairies de fauche mésophile (en particulier pour les *Erigeron* spp).

3.2 Recommandations générales

De nombreuses espèces exotiques envahissantes ont été introduites à des fins ornementales. Certaines d'entre elles sont commercialisées et continuent d'être diffusées par ce biais. Lors d'achats de plantes pour l'aménagement ou l'ornementation des parcs, il est donc recommandé aux gestionnaires de vérifier le statut des espèces visées avant leur achat afin de prévenir des introductions involontaires d'espèces invasives dans les parcs.

Idéalement, un suivi rigoureux des actions de lutte est à tenir pour chaque espèce exotique envahissante et pour chaque station, qui à l'avenir, permettra de comparer l'efficacité de chacune d'entre elles. Pour cela, un tableau de suivi des actions de lutte, à tenir par les gestionnaires des parcs a été proposé en parallèle de cet état des lieux.

De façon complémentaire, le suivi régulier des stations permettra d'évaluer la dynamique des peuplements, et de la croiser avec les actions de lutte mises en œuvre pour l'évaluation de leur efficacité. Pour les espèces les plus problématiques, des suivis spécifiques sont envisageables. Néanmoins, le parc de la Bergère ne présente pas de problématique particulière, à l'exception peut-être du Mahonia faux-houx et de la veille sur le Sumac hérissé.

Plusieurs problématiques étant communes aux différents parcs départementaux, l'échange avec des techniciens d'autres parcs peut se révéler utile afin de partager les expériences ayant permis la régression de certaines espèces, ou à l'inverse, les « erreurs » de gestion ayant compliqué la lutte contre d'autres espèces. A plus large échelle, la participation à des colloques ou à des journées d'échange pour permettre de faire des retours d'expériences pourront se montrer utile également, afin de permettre aux techniciens des parcs d'envisager de nouvelles pistes, mais également pour faire profiter à d'autres gestionnaires des expériences dans lesquelles les techniciens des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis se montrent précurseurs, à l'image de la lutte contre le *Galega officinalis* L.

Bibliographie

DETREE J., 2017. *Inventaire et cartographie du parc de la Bergère (Bobigny et Noisy-le-Sec, 93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 17 p.

DETREE J., 2018. *Suivi du Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis). Parc de la Haute-Île*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p.

WEGNEZ J., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39 p.

WEGNEZ J., 2019. *Cartographie des stations de Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis) et du Sénéçon du Cap (Senecio inaequidens). Parc Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 14 p.

Annexes

Annexe 1. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Ile-de-France (Wegnez, 2018).

		Nom scientifique	Nom vernaculaire	SC.	Indigénat	Nombre de maille	Première mention	Liste UE
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVÉRÉES	Émergentes	<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms		Acc.	2	2006	
		<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782	Hydrocotyle fausse-renoncule		Nat. (S.)	10	1990	X
		<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 / <i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963	Jussies invasives		Nat. (S.)	12	1962	X
		<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle aquatique		Subsp.	7	1994	X
		<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron des parcs	X	Nat. (S.)	12	1990	
	Implantées	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo		Nat. (S.)	146	1858	
		<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère		Nat. (S.)	27	1937	
		<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux		Nat. (E.)	224	1883	
		<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Mousse cactus		Nat. (E.)	?		
		<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Elodée du Canada		Nat. (S.)	78	1866	
		<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée à feuilles étroites		Nat. (S.)	47	1990	X
		<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne		Nat. (E.)	167	1799	
		<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase		Nat. (S.)	36	1899	X
		<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya		Nat. (S.)	39	1905	X
		<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Cytise faux-ébénier		Nat. (E.)	206	1879	
		<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule		Nat. (S.)	110	1997	
		<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune		Nat. (E.)	190	1992	
		<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Griottier	X	Nat.	44	1906	
		<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1788	Cerisier tardif		Nat. (S.)	65	1957	
		<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 / <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922 / <i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983	Renouée invasives		Nat. (E.)	343	1928	
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia		Nat. (E.)	509	1878			
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada		Nat. (E.)	317	1860			
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage glabre		Nat. (E.)	161	1958			
<i>Symphotrichum</i> sp*	Asters invasifs		Nat. (S.)	105	1990			
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	X	Nat. (S.)	76	1727			
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot		Nat. (S.)	81	1821		
	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia faux-houx		Nat. (E.)	187	1906		
	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident à fruits noirs		Nat. (S.)	99	1821		
	<i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973	Brome sans-arêtes		Nat. (S.)	99	1911		
	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia du père David		Nat. (E.)	294	1923		
	<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié		Nat. (S.)	119	1972		
	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle		Nat. (E.)	327	1871		
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada		Nat. (E.)	506	1876		
	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra		Nat. (E.)	297	1995		
	<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	Topinambour		Nat. (S.)	21	1934		
	<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903	Balsamine de Balfour		Nat. (S.)	47	1943		
	<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	Balsamine du Cap		Nat. (S.)	24	1727		
	<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet commun		Nat. (S.)	30	1861		
	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique		Nat. (S.)	113	1881		
	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise		Nat. (E.)	200	1941		
	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénéçon du Cap		Nat. (S.)	151	1989		
	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs		Subsp.	126	1906		
	LISTE D'ALERTE	<i>Ambrosia psilostachya</i> DC., 1836	Ambroisie à épis grêles		Nat. (S.)	3	2000	
<i>Asclepias syriaca</i> L., 1753		Herbe à la ouate		Subsp.	3	1879	X	
<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940		Barbon andropogon		Acc.	1	2012		
<i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray, 1848		Cabomba de Caroline		Acc.	1	2010	X	
<i>Cornus sericea</i> L.		Cornouiller soyeux			0			
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900		Herbe de la pampa		Acc.	6	1998		
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879		Cotonéaster horizontal		Subsp.	9	1948		
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849		Elodée dense		Nat. (S.)	5	2002		
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971		Renouée du Turkestan		Cult.	1	1998		
<i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928		Glycerie striée		Nat. (S.)	7	1849		
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928		Grand lagarosiphon		Nat. (S.)	13	1998	X	
<i>Lemna turionifera</i>		Lenticule		Nat. (S.)	?			
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784		Chèvrefeuille du Japon		Cult.	2	1996		
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx.		Myriophylle hétérophylle			0		X	
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804		Paspale dilaté		Nat. (S.)	1	2009		
<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach, 1834		Noyer du Caucase		Cult.	1	2003		
<i>Rhus typhina</i> L., 1756		Sumac hérissé		Subsp.	10	2001		
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810		Sporobole fertile		Nat. (S.)	17	1999		



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr